

**CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
CENTRE HOSPITALIER DE LA MAULDRE
RELEVÉ DE CONCLUSIONS
DE LA SÉANCE DU 23 JUIN 2025 A 14 H
Salle polyvalente – Site Saint Louis**

Etaient présents :

- Madame J. BERTHET, représentante des résidents Saint Louis
- Madame G. DEPUYDT, représentante des résidents Saint Louis
- Monsieur A. CHAPDELAINE, représentant des familles Bois Renault, Président
- Madame P. HATTON, représentante des familles Bois Renault, Vice présidente
- Madame C. CUCCHINI, représentante des familles Saint Louis
- Madame le Dr H. KRIFA, médecin coordonnateur Saint Louis
- Monsieur N. CHHENG, directeur référent
- Madame S. BARTHELEMY, cadre supérieur de santé
- Madame V. BEILLARD, animatrice Saint Louis
- Madame V. GERARD, animatrice Bois Renault
- Madame S. GENEVEE, référente administrative EHPAD

Absents excusés :

- Monsieur R. BALZER, représentant des résidents Bois Renault
- Madame N. MORILLE, représentante des résidents Bois Renault
- Madame S. DE BARROS, membre élu par le personnel
- Monsieur G. FOURNIER, représentant des usagers
- Madame A. DEBERNARD, directrice de la qualité, des services aux patients et des parcours du Centre Hospitalier de la Mauldre et des établissements de la direction commune
- Madame S. COMUCE, cadre de santé Saint Louis
- Madame F. MONTEMONT, cadre de santé Saint Louis
- Madame L. ZIEGLER, cadre de santé Bois Renault
- Madame C. RODRIGUES REIS, responsable services économiques
- Madame S. MINCHENEAU, adjointe au DRH
- Madame F. GIRAUT, diététicienne
- Madame S. BELGHANEM, gestionnaire qualité et gestion des risques
- Madame A. THINNES, animatrice Saint Louis
- Madame P. KABENGELE, animatrice Bois Renault

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

M. CHHENG ouvre la séance.

I – Approbation du relevé de conclusions de la séance du 12 Mars 2025

Le relevé de conclusions de la séance du 12 Mars 2025 a été transmis aux membres avec la convocation.

Aucune remarque n'étant apportée, il est approuvé à l'unanimité.

II – Après-midi des familles

Une invitation a été envoyée à toutes les familles avec un bulletin d'inscription. Le but de cette manifestation est de partager un moment de convivialité, hors des soins, avec les résidents et leurs proches. Un buffet de pâtisseries est proposé.

Sur le site du Bois Renault, cette fête a eu lieu le Samedi 21 Juin en intérieur compte tenu de la météo. Le self, la salle d'animation et le jardin d'Anne de Bretagne ont été ouverts pour cette occasion.

122 adultes et 14 enfants étaient inscrits, mais moins de personnes présentes le jour-même.

Sur le site Saint Louis, elle aura lieu le Samedi 28 Juin. En extérieur, sous l'allée de tilleuls si le temps le permet. Une solution en intérieur dans les 6 services est prévue en cas d'alerte météorologique.

Pour le moment, 84 adultes et 8 enfants sont inscrits.

III – Résultat étude « visites aux résidents du Bois Renault »

Pour rappel, une étude avait été réalisée par Madame BEILLARD pour le site Saint Louis et avait été présentée au Conseil de la Vie Sociale du 17 Octobre 2024. Les membres avaient alors demandé que la même étude soit menée pour le Bois Renault.

Madame GERARD présente les chiffres du tableau ci-dessous. Elle s'est rapprochée des équipes soignantes pour répertorier les informations.

ETUDE VISITES AUX RESIDENTS DU BOIS RENOULT

Unité	Résidents présents	Visite Journalière	Visite hebdomadaire	Visite mensuelle	Visite annuelle	zéro visite famille	Visites Bénévoles
AZNAVOUR (UP)	15 résidents	1	5	5	4		5
AMAURY (UP)	12 résidents	5	2	3	1	1	5
V.HUGO	15 résidents	5	9	0	1		3
J.M. HEREDIA	16 résidents	0	13	2	1		2
COLETTE	18 résidents	4	6	6	2		4
RAVEL	17 résidents	1	10	4	2		4
HENRI IV	16 résidents	6	7	2	1		2
F. QUESNAY	16 résidents	3	9	3		1	3
ANOUILH	18 résidents	2	7	4	1	4	4
MONNET	19 résidents	2	7	4	4	2	2
ADB	18 résidents	5	5	6		2	1

TOTAL	180	34	80	39	17	10	35
%		18,89	44,44	21,67	9,44	5,56	

Une majorité de résidents bénéficie d'une visite hebdomadaire.
Seuls 10 résidents n'ont aucune visite d'un proche.

Les bénévoles interviennent régulièrement pour conserver le lien social avec les personnes les plus isolées.

De plus, Mme BEILLARD rappelle que des visites individuelles en chambre sont proposées pour que chaque résident bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

IV – Organisation du service animation

Mme BARTHELEMY, qui supervise l'équipe d'animation prend la parole pour présenter ce point.

Actuellement l'équipe est composée de 4 animatrices réparties sur les 2 sites.

Mme Patricia KABENGELE a présenté sa démission.

Le recrutement d'une animatrice pour le site du Bois Renault, à partir de Septembre, est en cours.

Pour l'été, une aide est mise en place à compter du 23 Juin 2025 et ce jusqu'au 1^{er} Septembre.

Mme HATTON tient à remercier Patricia pour son investissement et ses nombreuses années de travail auprès des résidents.

V – Arrêté du 3 Mars 2025 relatif aux conditions d'accueil des animaux de compagnie en EHPAD (information)

Cet arrêté a été transmis aux membres avec la convocation à titre d'information.

Pour rappel, lors du CVS du 17 Octobre 2024, les membres s'étaient déjà prononcés sur ce sujet, à savoir :

- Un avis défavorable pour l'accueil au long cours des animaux de compagnie.
- Un avis favorable à la venue d'animaux de compagnie en visite.

Le règlement intérieur et la signalétique doivent être modifiés en ce sens. Les catégories ou races d'animaux qui peuvent venir en visite restent à déterminer.

Les bienfaits d'une interaction résident/animal ont déjà été constatés au sein de l'EHPAD :

- Chats à demeure en unité protégée
- Médiation animale
- Mise en place d'aquariums dans certains services
- Animation « mini ferme » sur le site du Bois Renault

Une réflexion est également en cours pour accueillir des animaux sur les terrains « éco pâturage ».

VI – Information / mise à jour de la procédure plaintes et réclamations

Mme BARTHELEMY présente la procédure.

La procédure a été mise à jour. Pas de changements majeurs hormis la création d'une boîte mail dédiée, permettant une transmission et un traitement plus rapides, en complément des outils existants.

L'intitulé de cette boîte mail est le suivant : relationsusagers.chm@ght78sud.fr

Les représentants des familles demandent que :

- Le panneau devant la boîte aux lettres « CVS » du Bois Renault soit déplacé ;
- Les boîtes aux lettres « CVS » des 2 sites soient plus visibles (couleur, signalétique).

Cette procédure concerne les plaintes et réclamations émanant des résidents, patients, familles et visiteurs.

Contrairement à la fiche d'évènement indésirable qui est utilisée par le personnel.

Dès qu'une plainte ou réclamation arrive, un accusé de réception est envoyé dans les 48 heures.

En fonction de la situation et de son degré de gravité, une rencontre est organisée avec le plaignant ou un courrier est envoyé avec les éléments de réponse.

Les représentants des familles et des usagers doivent être destinataires de la plainte et de la réponse apportée.

Plusieurs résidents se plaignent de l'usage du téléphone portable par le personnel (fait relaté par une représentante des résidents).

Mme BARTHELEMY répond qu'un rappel sera fait auprès des professionnels. L'utilisation du téléphone portable est exclusivement autorisée pendant les temps de pauses.

VII – Indicateurs HAS : campagne 2025

Ce point est juste une information car ces indicateurs concernent le partie sanitaire (SMR).

Une campagne de collecte des indicateurs a été organisée et est en cours d'analyse. 45 à 50 dossiers ont été évalués.

Les taux obtenus sont bons voire très bons (au-dessus de 90 %).

Une présentation sera faite en Commission Médicale d'Etablissement et auprès de l'équipe du SMR.

Pour rappel :

- Nouvelle visite de certification pour la partie sanitaire : 2^{ème} semestre 2026
- Evaluation EHPAD : 2^{ème} trimestre 2026

VIII – Projet d'établissement et hypothèse de cession de l'EHPAD du Bois Renault

Le document n'a pas pu être transmis aux membres avant la réunion car il a été finalisé tardivement.

Il sera transmis dès la fin de réunion par mail.

M. CHHENG rappelle le contexte :

- le précédent projet d'établissement a pris fin en 2022.
- une « feuille de route » a été établie pour la période 2024-2027.
- lors de l'inspection de Juillet 2024, l'ARS a rappelé l'obligation de finaliser un projet d'établissement pour les 5 ans à venir (2025 – 2030).

3 groupes, composés de professionnels volontaires de l'établissement, ont été constitués et se sont réunis d'Avril à Juin 2025 pour travailler sur les sujets suivants :

- * Ressources humaines – Attractivité et fidélisation
- * Qualité des soins
- * Projet médico-soignant, offre de soin, et positionnement sur le territoire.

Le projet d'établissement a été présenté aux instances et les hypothèses de cession du site Bois Renault et de la fusion avec le Centre Hospitalier de Plaisir ont été remises en avant.

Les représentants des familles souhaitent savoir si le projet d'établissement a été validé par les instances.

- Comité Social d'Etablissement (CSE) : Les représentants des organisations syndicales sont en défaveur du projet d'établissement et la séance prévue le 19 Juin ne s'est pas tenue ;
- Commission Médicale d'Etablissement (CME) : 5 membres se sont prononcés contre ;
- Conseil de Surveillance : 4 membres se sont prononcés pour et 5 membres se sont prononcés contre.

Les représentants des familles sont très inquiets sur le devenir du site du Bois Renault et sur l'impact que cela pourrait avoir sur le site de Jouars-Pontchartrain. Ils se posent la question de la progression des tarifs en cas de cession à un acteur du secteur privé.

Ils souhaitent mener une action auprès de l'ensemble des familles (prise de contact, pétition...)

Ils demandent également à être tenus informés au fur et à mesure de l'avancée de ces projets.

IX – Compte financier 2024 – affectation des résultats – Décision modificative N°1

M. CHHENG présente le compte financier 2024.

2 budgets :

- Budget principal : partie sanitaire (SMR)
- Budget annexe : EHPAD (budget trois fois plus important que la partie sanitaire).

Résultats :

- Budget principal : Excédent de 1.120.894 euros (fermeture du service de médecine le 8 Février 2024 mais financement de l'ARS sur l'année complète).
- EHPAD : Déficit de 1.936.803 euros.
- Consolidé : Déficit de 815.909 euros

Compte Financier 2024 et affectation des résultats

- Budget H : + 1 120 894€
- Budget E : -1 936 803€
- Résultat consolidé : -815 909€

EMPLOIS		RESSOURCES	
IAF		CAF	460 950,97€
T1 – Remboursement des dettes financières	747 737,84€	T1 - Emprunt	
T2 - Immobilisations	342 870,53€	T2 – Dotations et subventions	92 827,81€
T3 – Autres emplois		T3 – Autres ressources	831 039,00€
Apport au fonds de roulement	872 202,03€	Prélèvement au fonds de roulement	
TOTAL	1 384 817,78€	TOTAL	1 384 817,78€

La capacité d'autofinancement est de 460.950,97 euros et le remboursement de la dette financière de 747.737,84 euros.

Ces chiffres ne permettent pas le renouvellement des équipements de manière satisfaisante.

Le déficit cumulé sur l'EHPAD est de 11 millions d'euros.

Toutefois, le déficit 2024 est moins important que prévu (2.500.000 euros) grâce à :

- La vente d'une maison
- Une aide financière de l'ARS de 200.000 euros
- L'impact de la hausse des tarifs (en 2022 et 2023) et la mise en place des tarifs différenciés.

Avant l'été, le Trésorier a demandé des virements de compte à compte (notamment pour les comptes de personnel) pour éviter des dépassements de crédits.

X – Tarifs hébergement EHPAD au 1^{er} Juillet 2025

Une augmentation de 10% sera appliquée sur les tarifs hébergement à compter du 1^{er} Juillet 2025 pour les nouveaux entrants de plus de 60 ans et les non bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement :

	Chambre seule	Chambre double
Site Saint Louis	83,09 euros/jour	80,72 euros/jour
Site Bois Renault	91,45 euros/jour	89,11 euros/jour

Les autres EHPAD de la direction commune vont également augmenter leurs tarifs de 10%.

Ces tarifs restent encore compétitifs au niveau du département.

XI – Questions diverses

Réouverture de la porte d'accès au Nouveau Bâtiment sur le site Saint Louis :

Cet accès est fermé depuis Octobre 2024 dans le cadre du plan « Vigipirate attentats ». Ce plan est toujours actif actuellement. Un seul accès est possible par l'entrée principale (bâtiment B), ce qui limite les déplacements des résidents vers l'extérieur.

Ce sujet est une préoccupation, mais pour le moment, pas d'autorisation pour ré-ouvrir cet accès.

Circulation de l'information intra-établissement et extra-établissement (notamment sur les suivis médicaux des résidents) :

Ce sujet est lié au temps de présence des médecins sur chaque site et au manque de coordination pluridisciplinaire sur l'accompagnement des résidents.

Remettre en place du temps médico-soignants.

Transmissions médecin =) IDE =) AS pour améliorer l'accompagnement des résidents.

Travailler dans ce sens à la rentrée.

Les résidents nécessitant une aide matérielle sont-ils levés tous les jours ?

Dans l'absolu oui mais cela dépend de l'état de santé du résident, de sa volonté et de la validation médicale.

Pour toute situation particulière, un entretien entre la famille, le médecin, le cadre de santé et l'équipe peut être organisé.

Information départ de Mme DEBERNARD, directrice de la qualité, des services aux patients et des parcours des établissements de la direction commune, qui a quitté le GHT. Son successeur devrait arriver en Septembre.

La séance est levée à 16 h 20.

Le Président du Conseil de la Vie Sociale
A. CHAPDELAINE